

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 11 juin 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 4, 5 et 6 juin 2018**

**2018 DASES 16** Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Paris à l'association Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS.

**Mme Anne SOUYRIS, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 17, 18 et 19 novembre 2014 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Paris à l'association Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS (RFVS de l'OMS) ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Ville de Paris, représentée par Mme la Maire de Paris, est autorisée à adhérer pour l'année 2018 à l'association Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS (RFVS de l'OMS), EHESP Dépt. SHS - Avenue du Pr Léon Bernard – 35043 Rennes.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement de la cotisation à l'association RFVS de l'OMS.

Article 3 : La dépense correspondante d'un montant de 2.286 € sera imputée au chapitre 011, nature 6281, rubrique 414, destination 41400020 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2018 et des exercices suivants sous réserve des décisions de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**